



Centre
de Formation
d'Apprentis

Cité des Sciences Vertes

Formation - Expérimentation - Production

Brevet de Technicien

Supérieur



BTSA Aménagements Paysagers (formation adulte)

code RNCP 17218

Le profil demandé

Pré requis

- 18 ans révolus
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV
- ou justifier de 3 années d'activités professionnelles dans le secteur de l'aménagement paysager

Les atouts

- Une formation professionnelle
- Une reconversion professionnelle et une évolution de carrière

Diplôme de niveau 5

Lieu de formation :

Centre de formations Toulouse-Auzeville

Cursus court : 1 an, à partir de juin

Rythme : 1351h en centre, 308h en entreprise

Contrat de professionnalisation : 2 ans, à partir de novembre

Rythme : 42 semaines au Centre, 52 semaines en entreprise

Admission

- Préinscription sur notre site internet
- Entretien de motivation, tests de positionnement

Les métiers visés

Possibilités de métiers à l'issue du BTS Aménagements Paysagers :

- Chef de chantier des espaces verts
- Conducteur de travaux
- Collaborateur polyvalent des espaces verts
- Responsable des espaces verts en collectivité territoriale
- Gérant d'entreprise

Les perspectives d'évolution

Evolution de carrière

- Concepteur du paysage
- Architecte ou ingénieur paysagiste

Poursuites d'études

- CS Collaborateur du Concepteur Paysagiste
- Concours ENSP
- Licence Pro Management des Organisations des entreprises du Paysage
- Ingénieurs ITIAPE

Les modalités de financement

Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de financement.

Vous pouvez dès à présent consulter le site du Pôle Emploi, du Conseil Régional, du Ministère du travail, ou de l'OPCO à laquelle votre entreprise est affiliée.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous orienter vers les solutions les plus adaptées.





Le programme

- **Conduite d'opérations techniques d'aménagements paysagers** : améliorer le cadre de vie et favoriser le développement durable par la valorisation des paysages, l'entretien, la maintenance et la création d'aménagements paysagers
- **Développement d'aménagements paysagers** : rendre pérenne l'activité de l'entreprise en proposant aux clients des projets d'aménagement toujours plus créatifs, dans le respect du développement durable
- **Gestion technico-économique des activités** : analyser le fonctionnement des chantiers et de l'entreprise afin de pouvoir le gérer et d'être capable de le réorienter
- **Organisation du travail et encadrement de l'équipe** : mettre en valeur les compétences de chacun afin de rationaliser le travail
- **Communication** : créer, développer et entretenir des relations professionnelles de qualité avec les acteurs internes ou externes à l'organisation
- **Langue vivante** : anglais

Deux Modules d'Initiative Locale sont proposés au Centre de formations de Toulouse-Auzeville

- « Jardins urbains partagés ou thérapeutiques », (35h)
- « Formation à la conduite en sécurité des matériels utilisés dans les situations professionnelles. Engins de catégorie A » (35h)

Organisation de la formation

Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômée et expérimentée dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions
- Une professionnalisation des études, grâce notamment à ces partenariats qui donnent lieu à divers projets, tels que la conception, la planification et le chiffrage de l'aménagement d'espaces publics et privés en chantier école sur des projets réels, confiés par des maîtres d'ouvrages

Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage qui comprend la gestion d'un Atelier par des formateurs techniques expérimentés et leurs apprenants, la conception et la mise en œuvre de plusieurs projets d'aménagement paysagers sur notre site ou chez nos partenaires, et la mise à disposition de matériels pour tout les travaux pratiques
- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : animation et entretien d'un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation, des activités culturelles et associatives.



Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formations a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

- Taux d'insertion: 86 %
- Taux de réussite 21-22: 100%
- Taux de satisfaction 21-22: 87%



Centre de formations Toulouse-Auzeville - Cité des Sciences Vertes

BP 72647 - 2 route de Narbonne - 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex

Tél. 05 61 00 99 80 - Fax : 05 61 00 39 78

cfppa.toulouse@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr

